



Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des finances
Ministère de l'Economie et des Finances
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Paris, le 19 mai 2018

Objet : Mesures économiques urgentes et de relance à mettre en place
suite au constat national de surmortalités massives de colonies d'abeilles

Monsieur le Ministre,

Ces dernières semaines les représentants de la filière apicole ont largement informé et interpellé le ministre de l'Agriculture ainsi que celui de la Transition écologique et durable, à propos des phénomènes de surmortalités massives de colonies d'abeilles qui touchent l'ensemble du territoire national sans aucune exception et ce, qu'il s'agisse d'apiculteurs professionnels, de petits producteurs, ou de ruchers-école.

Les médias en ont largement fait échos.

Les constats sont dramatiques, tant sur le plan humain, économique qu'écologique et ils sont d'une telle envergure, qu'il est impossible au gouvernement de ne pas réagir avec des mesures efficaces tant au niveau vétérinaire, environnemental, qu'économique.

C'est bien évidemment sur ce dernier point que nous nous tournons vers vous. Ces phénomènes de surmortalités récurrents depuis de très nombreuses années, ne vous sont pas inconnus. Nous avons pu déjà en débattre ensemble Monsieur le Ministre, lorsque vous aviez assumé les responsabilités de ministre de l'Agriculture dans un des précédents gouvernements. Cette situation apocalyptique a amené le ministère de l'Agriculture à mettre en place, un dispositif d'observatoire des mortalités et des affaiblissements des abeilles (OMAA) sur deux régions ; Bretagne (région très fortement touchée) et Pays de la Loire.

Déjà décrié par le passé en raison de ses nombreuses faiblesses, et compte tenu cette année de l'étendue du désastre, cet outil ne correspond plus en moyens humains et techniques à l'ampleur des pertes. Limité à deux régions, il est totalement insuffisant et inadapté pour répondre aux attentes des milliers d'apiculteurs sinistrés.

Des enquêtes internes au sein de la filière ont été mises en place dans les départements sur l'initiative de GDS apicoles ou au niveau national par notre syndicat (SNA). Les résultats sont édifiants avec des taux de mortalités dépassant les 90 % chez certains producteurs.

La France consomme environ 40 000 Tonnes de miel et n'en produit plus aujourd'hui qu'à peine le tiers !

Pourtant, il y a vingt ans, la production française de miel dépassait les 30 000 tonnes annuelles.

La filière apicole française aurait la possibilité de produire à nouveau ces milliers de tonnes de miel qu'il faut importer au détriment de l'équilibre de notre balance commerciale.

Permettre et aider au retour de ce niveau de production en France créerait rapidement plusieurs milliers d'emplois directs et induits, essentiellement positionnés dans le milieu rural et participeraient ainsi positivement à l'aménagement du territoire.

Face à une telle situation, votre ministère ne peut rester passif et il devient urgent, Monsieur le Ministre d'agir sur les points suivants :

Tout d'abord, apporter un soutien financier immédiat aux apiculteurs économiquement touchés en activant toutes les mesures et dispositions possibles : Fonds calamités agricoles dans les départements, compléments par des aides régionales, les fonds européens, faciliter l'accompagnement bancaire avec des avances de trésorerie à taux zéro.

Enfin, pour relancer la filière apicole, nous demandons que l'Apiculture devienne une activité classée économiquement « Franche » et bénéficie ainsi des différentes mesures d'exonérations.

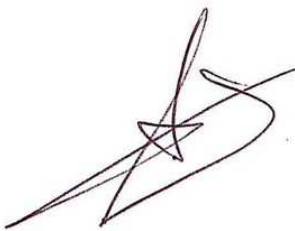
Le budget nécessaire à ce sauvetage est minime en regard de l'économie réalisées.

Nous sommes certains de l'attention que vous porterez à la sauvegarde de la filière apicole, partenaire indispensable de l'agriculture, pour tendre vers des rendements élevés, des productions de qualité ainsi qu'au maintien de la biodiversité.

Par la présente, nous sollicitons un rendez-vous auprès de votre ministère, afin de détailler ensemble, les mesures et les moyens que vous nous proposerez de mettre en œuvre.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Frank ALÉTRU



Président du Syndicat National d'Apiculture